



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exportations

Question écrite n° 80078

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales le bilan qu'il tire de son déplacement en République populaire de Chine, à l'occasion du 2e forum franco-chinois des petites et moyennes entreprises organisé en septembre 2005 à Canton.

Texte de la réponse

Les grandes entreprises françaises ont su, dans des domaines d'excellence de la France, comme le nucléaire civil, l'aéronautique, le ferroviaire, les télécoms ou l'environnement, nouer depuis longtemps et avec succès des partenariats commerciaux ou industriels de long terme avec des entreprises chinoises. 3 500 petites et moyennes entreprises françaises vendent déjà sur le marché chinois. Ce chiffre significatif reste faible au regard des performances des autres pays européens et du savoir-faire des PME françaises. Dans le cadre de l'opération « 1 000 PME nouvelles en Chine en 2005 », le Président de la République a fixé le cap d'un doublement, d'ici à fin 2007, du nombre de PME présentes sur le marché chinois. Pour 2005, le Gouvernement avait prévu d'emmener 1 000 PME nouvelles vers ce marché. Cet objectif a été largement dépassé, grâce à la cinquantaine d'événements organisés, en Chine, tout au long de l'année 2005. À l'occasion du forum franco-chinois des petites et moyennes entreprises, qui s'est tenu à Canton en septembre 2005, inauguré par le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, plus de 150 entreprises et organismes français étaient présents. Les enquêtes de satisfaction réalisées par Ubifrance révèlent que la manifestation a été appréciée et utile pour les participants. La majorité des PME présentes n'avaient aucune relation d'affaires avec la Chine. Les trois quarts d'entre elles ont jugé satisfaisant le nombre de visiteurs rencontrés et ont apprécié la qualité de ces contacts. Certaines des entreprises qui abordaient le marché pour la première fois ont signalé avoir déjà reçu des commandes à la suite de leur présence au forum. Ces résultats montrent l'intérêt de poursuivre activement cette stratégie pour favoriser la présence de PME françaises sur le marché chinois. Par ailleurs, ce déplacement a permis de finaliser un accord de coopération entre administrations françaises et chinoises en matière de développement des PME. Cet accord a été signé, le 5 décembre 2005, lors de la visite en France de M. Jiabao Wen, Premier ministre chinois.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80078

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11214

Réponse publiée le : 10 janvier 2006, page 316